

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT SUPERMOTARD

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Le présent règlement complète les RTS relatifs à la discipline ainsi que le règlement du championnat Motocross BFC, règlement général et technique Motocross, Code du sport national FFM

Version du 2 novembre 2025

2026



Table des matières

1. TITRES.....	3
2. ÉPREUVES	4
3. PILOTES ADMIS ET MOTOS ADMISES	5
4. ENGAGEMENTS	7
5. DEMANDE DE FORFAIT	9
6. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	10
7. VERIFICATIONS TECHNIQUES	11
8. PROCÉDURE DE DÉPART	14
9. ARRET D'UNE COURSE.....	16
10. DEROULEMENT DES EPREUVES.....	17
11. CLASSEMENT	19
12. PODIUMS	21
13. RECLAMATIONS	22
14. ELECTION REPRESENTANTS PILOTES	23
15. ANNEXES.....	24
15.1. HORAIRES TYPES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
15.2. FICHE CONTROLE TECHNIQUE	25
15.3. PROCEDURE DEMANDE DE TRANSPONDEUR	26
15.4. GUIDE PROCEDURE D'ENGAGEMENT	27

1. TITRES

Un titre de Champion de Ligue sera attribué à l'issue de la saison dans les catégories suivantes si le championnat compte un minimum de 3 épreuves :

- 1 titre Open (300cc 2T ou + et 300cc 4T ou +)
- 1 titre de Vainqueur Trophée-Experts
- 1 titre Espoirs (125cc 2T ou 250cc 4T ou 2T)
- 1 titre Espoirs Féminines (125cc 2T à 750 2T ou 250cc à 750cc 4T)
- 1 titre Kids (50cc à 85cc 2T / 85cc à 150cc 4T)
- 1 titre Jeunes (Cyclo) 50cc 2T à boite de vitesse à 85CC 2T
- 1 titre Vétéran
- 1 titre Trophée Vintage

Les pilotes ne devront pas avoir l'âge mentionné + 1 au cours de l'année.

La Commission de Motocross se réserve le droit d'adapter le règlement en fonction de l'évolution du Championnat et de modifier le calendrier.

Tout changement ou modification décidé par le Jury de l'épreuve devra être affiché avant les séances d'essais libres.
Président de la commission motocross : Brisebard Jérôme : 06 80 10 32 14

Déléguée supermotard : Mercier Charlotte : 06 15 11 44 79

Informations Pilotes : Pendant les épreuves, la Direction de Course pourra envoyer des informations utiles aux pilotes et aux accompagnants sur un canal dédié au championnat, dans l'application Telegram. Cette application gratuite peut être téléchargée sur Google Play (Android), ou dans l'App Store (Apple), ou sur le site suivant : <https://telegram.org>. Une fois l'application installée, pour rejoindre le canal d'information du Championnat de ligue BFC Supermotard, aller sur <https://t.me/championnatbfcsupermotard>

En catégorie Espoirs et Open, les vainqueurs du championnat 2025 devront obligatoirement monter en catégorie Trophée-Experts. Sauf décision contraire de la commission. Ils pourront rouler avec la cylindrée de leur choix dans le respect des RTS. (Minimum 125cc 2T ou 250cc 4T)

Seuls les points des épreuves comptant au minimum **7 pilotes**, (**3 pilotes** pour les catégories Kids, Cyclomoteurs, Féminines et Trophée-Experts, Vintage et Vétéran) compteront pour le championnat.

Aucun titre de champion de Ligue ou de vainqueur de Trophée ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de **10 pilotes** (**5 pilotes** pour les catégories Kids, Cyclomoteurs, Féminines et Trophée-Experts Vintage et Vétéran) ayant marqué des points au classement final.

Seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM et étant licencié dans un Club de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de Ligue.

2. ÉPREUVES

Pour les catégories Open et Espoirs : Si une catégorie ne comporte pas au minimum 15 pilotes, le club organisateur peut prendre la décision de regrouper cette catégorie avec une autre, tout en ressortant les classements distincts comme le prévoit les articles 1 et 11.

Pour maintenir une catégorie ; 15 pilotes minimum doivent être inscrits au championnat complet.

Open / Trophée Expert : 15 au total

Espoirs / Espoirs Féminines : 15 au total

Vétéran / Vintage : 15 au total

Pour maintenir la catégorie Jeunes (**Kids + Cyclos**) 7 pilotes minimum doivent être inscrits. (Les pilotes de cette catégorie ne pouvant pas concourir avec d'autres catégories)

Dans toutes les catégories, si un minimum de 5 pilotes ne sont pas présents pour le départ d'une manche, la manche sera annulée.

Les circuits éphémères et les épreuves nocturnes peuvent faire partie du championnat.

3. PILOTES ADMIS ET MOTOS ADMISES

Les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solos. Sont admis les pilotes titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFM pour la saison 2026. Les épreuves sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence FFM ainsi qu'aux licences journalières LJA.

Toutefois, seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM et étant licencié dans un Club de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de Ligue / Vainqueur Trophée

• **Catégorie OPEN :**

300cc 2T à 750cc 2T à partir de 15ans

300cc 4T à 750cc 4T à partir de 15ans

Licences FFM admises : Inter, NCO, LUE, LJA

• **Catégorie Trophée Expert :**

125cc 2T à 750cc 2T

250cc 4T à 750cc 4T

Licences admises : Inter, NCO, LUE, LJA, NJ3C

Tous les pilotes de la catégorie S1 ainsi que les 15 premiers pilotes de la catégorie S2 du championnat de France Supermotard de l'année précédente et de l'année en cours seront autorisés à participer aux épreuves du championnat de Ligue Supermotard uniquement dans la catégorie Trophée Expert.

Tout pilote ayant été inscrit en catégorie Trophée-Experts ne pourra redescendre de catégorie.

Les pilotes s'engageant dans la catégorie Trophée-Expert n'auront plus la possibilité de changer de catégorie en cours d'année. Seuls les pilotes figurant sur la liste de notoriété Supermotard établie par le délégué Supermotard de la Commission Motocross sont autorisés à s'engager dans cette catégorie. Les pilotes figurant sur cette liste de notoriété ne sont pas autorisés à s'engager dans une autre catégorie sauf décision du délégué de la commission motocross ou du Jury de l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le délégué se réserve toutefois la faculté d'en accorder l'accès à des pilotes français et étranger qui ne figureraient pas sur cette liste de notoriété et qui en formuleraient la demande.

• **Catégorie Espoirs :**

250 4T et 250cc 2T à partir de 15 ans.

125cc 2T à partir de 13ans.

Licences FFM admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C, LUE

• **Catégorie Espoirs Féminines :**

125cc 2T à 750cc 2T à partir de 13ans.

250cc 4T à 750cc 4T à partir de 15ans.

Licences FFM admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C, LUE

• **Catégorie JEUNES :**

2 sous catégories :

- **KIDS :**

50cc à 85cc 2T à partir de 6ans

50cc à 150cc 4T à partir de 6ans

Licences FFM admises : NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C, NCO, LJA

- **CYCLOS :**

50cc à 85cc 2T à boîte de vitesse à partir de 7ans

Licences FFM admises : NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C, NCO, LJA

• **Catégorie Vétéran :**

Avoir 50ans minimum dans l'année en cours (2026)

125cc 2T à 750cc 2T

250cc 4T à 750cc 4T

Licences admises : Inter, NCO, LUE, LJA, NJ3C

• **Catégorie Vintage :**

125cc 2T à partir de 13ans.

A partir de 15ans :

125cc 2T à 750cc 2T

250cc 4T à 750cc 4T

Licences admises : Inter, NCO, LUE, LJA, NJ3C

Motos de fabrication de l'année 2000 maximum

Kids	A partir de 6 ans	Electrique 50cc
	A partir de 7 ans	65cc 2T maxi 90cc 4T maxi
	A partir de 9 ans	90cc 2T maxi 150 4T maxi
Age maximum 16 ans		

Cyclos	50cc à 85cc 2T à boîte de vitesse	
	A partir de 7 ans	65cc maximum
	A partir de 9 ans	85cc maximum
Age maximum 16 ans		

Les pilotes âgés de 6ans auront des temps de roulages réduits aux essais, conformément aux RTS en vigueur.

Sont considérés comme cyclomoteurs, les motos sur base de cyclomoteurs homologués comme défini dans le code de la route. Les cylindrées de ceux-ci pouvant aller de 50cc 2T à 85cc 2T maximum.

Sous-catégorie Cyclos : Les pilotes devront avoir entre 7 ans et 16 ans. Ne pas avoir 17ans au cours de l'année.

Sous-catégorie Kids : Les pilotes devront avoir entre 6 ans et 16 ans. Ne pas avoir 17ans au cours de l'année.

Les pilotes Féminines débutantes âgées de plus de 16 ans sont toutefois autorisées à concourir dans ces catégories, mais ne marqueront aucun point aux différents classements. Pour s'inscrire il faudra obligatoirement en faire la demande à : liguebfc.supermotard@gmail.com

Pour les licences à la journée (LJA) le guidon d'or et le casm ne sont pas obligatoires. Toutefois les pilotes devront impérativement prendre connaissance de la signification des drapeaux avant la course.

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

Dans toutes les catégories, le nombre de concurrents admis correspondra à la capacité maximum en course de chaque circuit.

Tout pilote mineur devra obligatoirement être accompagné d'une personne « représentant légal » ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité, au minimum de catégorie LAP (assistant pilote).

4. ENGAGEMENTS

Les pilotes devront faire leur demande d'engagement sur le site internet de la FFM : Engage-Sport compétitions régionales.

Voir Article 7 du Règlement Général Motocross

La double monte est autorisée à partir de 15ans ; pour les catégories Espoirs et Open. Pour s'engager dans 2 catégories, le pilote devra s'inscrire et régler les droits d'inscriptions pour les 2 catégories.

Les engagements seront en premier lieu ouverts uniquement aux engagements pour le championnat complet. Les pilotes licenciés annuels dans un club FFM de Bourgogne-Franche-Comté seront prioritaires au championnat complet.

Les engagements course par course seront ouverts ultérieurement.

Sur engage-sport le pilote devra en premier lieu créer un compte puis choisir le championnat de Supermotard BFC dans compétitions régionales.

Pour s'inscrire la licence 2026 doit être effective.

Les numéros disponibles vous sont accessibles. Si le numéro souhaité n'est pas dans la grille de numéros c'est qu'il est déjà pris par un autre pilote.

Une fois le numéro de course sélectionné, celui-ci doit-être immédiatement suivi d'une inscription pour être validé.

Le paiement des inscriptions se fera uniquement par carte bancaire.

Tout participant occasionnel devra prendre une licence une manifestation via intranet.ffmoto.com et devra s'engager sur engage-sports.com, dans cet ordre et après que la licence ait été validée (compter au moins 24h pour la validation, celle-ci n'est pas automatique). Ces pilotes ne marqueront pas de points et ne seront pas classés au championnat. (Pilotes courant sous licence LJA)

Les engagements seront encaissés 30 jours avant l'épreuve.

15 jours avant la manifestation, les engagements seront majorés d'un droit supplémentaire de 50€.

La catégorie Jeunes ne sera pas imputée d'une majoration.

Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 3ème jour précédent la manifestation.

Pour une inscription non terminée à j-3 l'inscription sera annulée automatiquement si le paiement n'est pas fait avant en ligne.

Pour la catégorie Jeunes les inscriptions sur place seront acceptées dans la limite des places disponibles. Les pilotes devront avoir pris connaissance du règlement et devront faire le nécessaire pour avoir une licence valide afin de pouvoir s'inscrire. Le paiement devra se faire à l'ordre du motoclub organisateur uniquement par espèces.

Pour le numéro de course il faudra voir avec le délégué pour trouver un numéro disponible.

Pour les autres catégories, les inscriptions sur place seront autorisées exceptionnellement une seule fois dans la saison et par pilote. Le pilote devra avoir sa licence à jour lui permettant de concourir. Il devra régler l'inscription majorée + une pénalité de 65€, en espèces uniquement auprès du club. Pour le numéro de course il devra voir avec le délégué pour trouver un numéro disponible.

Engagement au championnat complet :

- Pour les catégories : Open, Trophée-Experts, Espoirs, Vétéran, Vintage

Tarif pour 1 épreuve : 100€

- Pour la catégorie Jeunes :

Tarif pour 1 épreuve : 50€

Engagement épreuve par épreuve :

- Pour les catégories : Open, Trophée-Experts, Espoirs, Vétéran, Vintage

Tarif pour 1 épreuve : 125€

- Pour la catégorie Jeunes :

Tarif pour 1 épreuve : 75€

TRANSPONDEUR :

Les pilotes devront prendre un transpondeur à leurs frais soit à la journée, soit à l'année.

Se référer à l'annexe « Procédure obtention transpondeur »

Location annuelle : 60€

Location journalière : 20€

Le Jury de l'épreuve pourra interdire la participation d'un pilote qui n'est pas à jour des modalités d'engagement.

En cas de paiement revenu impayé :

- Un courriel sera adressé automatiquement au pilote sur l'adresse email renseignée sur engagesport, il disposera alors d'un délai de 7 jours à réception de celui-ci pour régulariser sa situation. Cette régularisation se fait uniquement par carte bancaire sur la plateforme engagesport.
- En l'absence de régularisation pendant ce délai, le pilote sera redevable à la Ligue BFC du droit d'engagement majoré. Il sera par ailleurs automatiquement désengagé de l'épreuve concernée, et sera placée sur liste noire. Si le pilote souhaite s'engager à une nouvelle épreuve, il devra en premier lieu régler son dû, avant de prétendre à une nouvelle inscription, et ce quelque-soit la discipline concernée.

5. DEMANDE DE FORFAIT

Pilote souhaitant déclarer forfait :

Seules les raisons médicales seront acceptées pour prétendre au remboursement du droit d'engagement, le pilote devra fournir un certificat médical détaillé et le télécharger sur sa demande de forfait.

Un droit administratif de 30€ sera retenu. (moins les frais engage-sport)

Aucun remboursement ne sera effectué si le forfait intervient après la clôture des engagements, soit le 3^{ème} jour précédent la manifestation.

Après toute absence pour raison de santé, la FFM aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

Un pilote désireux d'engager une procédure de désistement devra impérativement :

- Se déclarer forfait sur Engage-Sport pour l'épreuve concernée.
- Si le désistement impacte plusieurs courses, il faut faire une demande de forfait pour chacune des épreuves.

Le pilote ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end. Les cas litigieux seront examinés par la Commission MX.

Tout pilote ayant pris part à une séance d'essai ne pourra prétendre au remboursement du droit d'engagement.

Par le fait de s'engager au moins à une épreuve du Championnat Supermotard, le pilote accepte en intégralité les prescriptions du code sportif de la FFM, du règlement général motocross, de ce règlement et du règlement particulier de chaque épreuve.

6. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pilotes participant au Championnat, quelle que soit la catégorie, devront se présenter au contrôle administratif qui sera ouvert la veille de la course et le jour de la course selon les possibilités du club organisateur.

Aux vérifications administratives, le secrétariat assurera le contrôle :

- Des licences FFM 2026
- Des licences LJA
- Des licences des responsables légaux des pilotes mineurs.

A l'issue du contrôle les pilotes se verront remettre 5 laissez-passer :

Avec accès stand panneauteurs et mécaniciens :

- 1 pilote
- 2 mécaniciens avec licence LAP ou licence pilote.

Sans accès piste :

- 2 accompagnateurs si l'entrée est payante.

Parc-coureurs :

Les pilotes devront se conformer aux souhaits de l'organisateur et se placer dans le paddock en fonction des directives de l'organisateur sous peine de sanctions.

La surface au sol maximale fixée pour 1 pilote est 1 véhicule tracteur (+ 1 remorque) et 1 tonnelle ou auvent de 4,5m x 3m maximum. Cette surface pourra être modifiée par le club organisateur avec l'accord de la commission motocross de la ligue.

Tout autre véhicule que celui transportant les motos et permettant de dormir devra être stationné en dehors du paddock coureur.

Les couvertures chauffantes devront obligatoirement être branchées sur un groupe électrogène personnel.

Les journalistes et photographes devront porter une chasuble spécifique et avoir préalablement fait le nécessaire auprès du club organisateur pour accéder à la piste.

7. VERIFICATIONS TECHNIQUES

Les opérations de vérifications se dérouleront la veille de la course selon les possibilités du club organisateur et le jour de la course - (Voir Horaires)

Seront vérifiés :

A - Pilote et Equipements :

- Contrôle du casque homologué (norme FIM)
- Contrôle de la tenue du pilote combinaison d'une seule pièce (cuir ou kevlar homologué FIM), conforme au règlement des courses sur route)
- Bottes Motocross (Les demi-bottes et bottes de vitesses sont interdites)
- Gants en cuir
- Protection dorsale obligatoire (norme EN 1621-2 ou Label FFM).
 - Les maillots de type cross sur les combinaisons sont interdits, seules sont autorisées, les chasubles sans manche, col en V (de façon à voir la fermeture éclair de la combinaison fermée) qui prêtent au corps pour vos supports publicitaires et devront être présentées lors des vérifications techniques.
 - Charlotte obligatoire pour les cheveux longs.
 - Les Tear-off sont interdits sauf s'ils ont un système de récupération.
 - Les caméras sont interdites sur l'ensemble des épreuves des championnats motocross de la ligue Bourgogne-Franche-Comté (comprenant toutes les disciplines du motocross) que ce soit sur les pilotes ou les machines
 - **Les vêtements à capuche sont interdits**

B - Motocycles :

Lors du contrôle technique, chaque coureur doit présenter une moto sous son numéro.

Quant au second motocycle il y a deux possibilités :

- Un coureur peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto sous son numéro.
- Une équipe ou un groupe de coureurs peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto dans l'éventualité qu'elle soit utilisée par plusieurs coureurs, à condition que la moto soit marquée sous les noms et numéros des coureurs. Dans ce cas, l'équipe qui présente la moto doit indiquer au contrôleur technique, les noms et numéros des coureurs ayant le droit d'utiliser cette machine.

Pour être utilisée :

- Lors des essais libres la seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondants.
- Lors des essais chronométrés une seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondants avant le départ des essais chronométrés.
- Contrôle apparent de la marque et de la catégorie d'engagement.

Caractéristiques de la moto :

1- Plaques et Numéros :

- Numéros de courses, 3 plaques : Les 3 plaques numéros seront de dimensions 210 mm x 210 mm obligatoires et les numéros de 120 mm minimum de hauteur, **les chiffres doivent être LISIBLES. Les espaces entre les chiffres et les couleurs doivent être respectés.**

- Le pilote doit obligatoirement porter le même n° sur son maillot que sur ses plaques. Si ce n'est pas le cas, il devra être impérativement barré.
- Les plaques fantaisistes ne sont pas admises.
- Le pilote qui est en tête du Championnat dans sa catégorie pourra porter la plaque rouge avant.
- **Publicité** : Un espace de 5cm sur la partie haute de la plaque frontale et sur toute sa largeur devra être laissé libre pour apposer la publicité des partenaires. Seule la publicité des partenaires sera autorisée sur la plaque frontale. Un bandeau de 5 cm à la base des plaques latérales sera réservé aux partenaires du pilote.
- Le sticker comportant les partenaires du championnat et remis lors du contrôle administratif doit être collé sur la partie haute de la plaque frontale. Obligatoire pour tous les pilotes de toutes les catégories. L'accès à la piste sera refusé si le pilote n'a pas le sticker sur la moto.

- **Catégorie Open** : Fond blanc et numéros noirs

- **Catégorie Trophée-Expert** : Fond blanc et numéros rouges foncés

- **Catégorie Espoirs** : Fond vert numéros blancs pour les 250cc 4T et 2T et Fond Jaune numéros noirs pour les 125cc 2T

- Catégorie Jeunes : Fond blanc et numéros noirs
 - Pour la catégorie Kids supermotard, pour les cylindrées suivantes : 50cc, 65cc et électriques, les fonds de plaques numéros pourront être au choix soit fond bleu avec numéro blanc ou fond blanc avec numéro noir.
- Catégorie Féminines : Couleurs de la catégorie dans laquelle elles roulent ou Fond violet foncé avec numéros blancs
- Catégorie Vétérans : Fond bleu foncé et numéros blancs
- Catégorie Vintage : Fond Jaunes et numéros noirs

2- Caractéristiques des machines :

En complément de l'article 7 des RTS discipline motocross et spécialités associées : Spécifications Générales des Machines.

- Toutes les catégories :

- Présence du dispositif de sécurité sur les fixations des plaquettes de freins (goupille ou contre-écrou).
- Freinage apparent des boulons de fixations des étriers de freins, des bouchons de remplissages d'huiles et d'eau ainsi que des trappes de vidange.
- Présence d'une protection sur la barre transversale du guidon.
- Présence d'une protection sur les brides de fixation pour un guidon ne possédant pas de barre transversale.
- Les extrémités du guidon devront être bouchées
- Présence d'un ou plusieurs récupérateurs d'huile étanches même lorsque la moto est couchée, d'une capacité minimum de 0,5 litre correctement fixé ou, pour les 4 temps d'un système de recyclage fermé (ex. : sabot de récupération placé sous le moteur)
- Un ou plusieurs récupérateurs vides à chaque départ, étanches même lorsque la moto est couchée, doivent être prévus pour l'eau du radiateur et la mise à l'air libre du réservoir d'essence (clapet anti-retour du bouchon de réservoir insuffisant)
- Protection métallique du pignon de sortie de boîte
- Les seuls liquides de refroidissement autorisés seront de l'eau ou de l'eau mélangée à de l'alcool éthylique
- Les pneumatiques utilisés ne doivent pas présenter plus de 0,8mm de creux au centre du pneu avant ou arrière (pneus type cross, enduro, trail et trial interdits). Le retaillage des pneus est autorisé ;
- Le carburant utilisé devra être conforme aux normes FIM.
- Les béquilles, plaques d'immatriculation et rétroviseurs doivent être enlevés.
- Cache chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- Les repose-pieds doivent être obligatoirement protégés (par une matière résistante aux frottements et non abrasive : en plastique ou téflon. Tout métal étant interdit) celles-ci doivent être solidement fixées (scotch, riselants, etc non accepté) ainsi que toutes les parties saillantes de la machine, (pour éviter tout contact direct avec la piste).
- Roues libres. Les roues avec des jantes à bâtons doivent obligatoirement être équipées de flasques de protections à partir d'une taille de 16 pouces.
- Freins performants fortement conseillés.
- Contrôle du niveau sonore : selon la méthode »2m max »

Le niveau sonore ne devra pas excéder 112 dB/A (110 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 113 dB/A à l'arrivée (+1dB/A pour la dégradation du silencieux)

- Présence d'un coupe-circuit.

- Sur décision du jury de l'épreuve, des contrôles de cylindrées et de carburant pourront être effectués.
- La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves.
- Les appareils de chronométrage automatique (appareils de chronométrage sur la machine) ne sont pas considérés comme de la télémétrie.
- Les appareils de chronométrage automatique ne doivent pas perturber les méthodes et équipements du chronométrage officiel.
- Le transpondeur : celui -ci devra être installé à l'avant de la machine, **sur le côté** de la plaque numéros, sur le tube de fourche.
- Présence du sticker des partenaires du championnat en haut de la plaque numéro frontale.

Catégorie Jeunes :

- La taille des roues ne devra pas excéder 17 pouces.
- La distance entre le sol et le T de fourche supérieur doit être de 105cm maximum avec une tolérance de 3cm (fourche au repos).
- Le port de la chasuble des partenaires du championnat remise lors du contrôle administratif est obligatoire lors de

toutes les séances (libres, chronos, manches, warm-up, etc.) ainsi que pour la remise des prix.

Celle-ci doit-être propre et en bon état. **L'accès à la piste sera refusé si le pilote ne porte pas la chasuble.**

- Contrôle du niveau sonore : selon la méthode »2m max »

Le niveau sonore ne devra pas excéder 111 dB/A (109 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 112 dB/A à l'arrivée (+1dB/A pour la dégradation du silencieux)

Si lors d'un contrôle de cylindrée décidé par le jury, il s'avère que la moto est conforme, la ligue BFC participera aux frais occasionnés par ce contrôle (40 € pour les 2 T et 60 € pour les 4 T).

Une machine refusée au 1er contrôle pourra être présentée plusieurs fois, jusqu'à la fermeture du contrôle technique. Le concurrent a l'obligation de mettre sa machine en conformité. S'il ne satisfait pas au contrôle, il sera exclu par le Directeur de Course et son engagement ne lui sera pas remboursé.

En cas de casse, de manière exceptionnelle et sur décision de l'arbitre, (pour permettre au pilote de prendre part à la manifestation) le contrôleur technique pourra passer une machine au ct après la fermeture de celui-ci.

Machines dangereuses : Si durant les essais ou la course, un Commissaire Technique constate une défectuosité à une machine et que cette défectuosité pourrait constituer un danger pour les autres conducteurs, il en notifiera le Directeur de Course ou son adjoint. C'est leur responsabilité d'exclure la machine des essais ou de la course.

Une moto jugée trop bruyante ou dangereuse en course ou pendant les essais sera arrêtée par le directeur de course (ex : une moto qui perd son silencieux).

Le commissaire technique en chef a le droit de regarder et de contrôler toutes pièces du motocycle à n'importe quel moment de la manifestation :

1/ Pendant l'épreuve, les motocycles pourront être examinés pour s'assurer qu'aucun élément ou pièce marqué n'a été changé et ceci à n'importe quel moment de la manifestation. Dans ce cas, le pilote ne pourra pas prendre le départ et sera refusé en prégrille.

2/ A l'issue de l'épreuve, les contrôleurs techniques vérifieront si aucune irrégularité n'a été commise.

3/ Sanctions :

Absence des partenaires du championnat (sticker sur la plaque frontale) / non port de la chasuble pour la catégorie Jeunes (kids + cyclos) : l'accès à la piste sera refusé.

Absence de pièces marquées : Disqualification de la course

Intervention mécanique pendant le ou les tours de chauffe => départ fond de grille

Usage de communication radio ou de la télémétrie => disqualification de course

Port de la caméra interdit sur le casque ainsi que sur le pilote => interdiction de départ

8. PROCÉDURE DE DÉPART

La grille de départ sera de type décalé ; 1er virage à gauche, pôle à droite ; 1er virage à droite, pôle à gauche. Les cales (cales de départ) sont interdites.

Deux motos pourront être utilisées par le pilote :

Dans le cas où une machine régulièrement mise en pré grille ne pourrait démarrer, son pilote pourra prendre sa seconde machine qui aura préalablement été amenée dans un parc situé à proximité de la prégrille. Cette manœuvre est possible avant la fin des tours de chauffe, le pilote concerné devra alors se positionner en dernière place sur la ligne de départ.

Heure de fermeture de la prégrille :

10 min avant l'heure de l'heure de départ, les pilotes doivent être présents en parc d'attente.

- Coureurs sur la ligne de départ. Tout pilote qui se présente après l'heure de mise en grille partira en dernière ligne.
- Si un pilote se présente après le lancement du ou des tour(s) de chauffe. Un officiel situé en sortie, doit interdire l'accès de la piste. Sur décision du directeur de course il pourra s'élanter depuis la prégrille et seulement après que le départ ait été donné.

Après le lancement du tour de chauffe tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureur ne seront plus autorisés à reprendre la piste.

A partir de ce moment sur instruction de la direction de course, évacuation de la grille de départ de toutes les personnes non accréditées et l'officiel situé en sortie de la prégrille doit signaler l'autorisation de l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux vert.

Pour les finales, dans les 10 minutes précédant l'heure de départ, sur instruction de la direction de course, les pilotes devront se tenir prêts à quitter la prégrille et à amener leur moto sur la grille de départ pour la présentation. Durant cette période la mécanique est autorisée jusqu'au départ du ou des tours de chauffe. Ce ou ces tours de chauffe sont obligatoires pour prendre le départ depuis la grille.

A l'issue du (ou des) tour(s) de chauffe, un officiel situé devant la première ligne de départ présente un drapeau rouge tenu levé jusqu'au placement de tous les pilotes au centre de leur place sur les lignes de départ. Le feu doit être allumé au rouge, si nécessaire un mécanicien par pilote pourra attendre sur la grille pour bloquer la fourche puis devra rapidement évacuer la piste.

Dès qu'un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ ou entame son deuxième tour, dans le cas de plusieurs tours de chauffe, l'officiel situé en sortie de la prégrille doit interdire l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux rouge. Le pilote qui a rejoint son emplacement ne pourra plus le quitter sous peine de départ en fond de grille.

Les pilotes qui regagnent la zone mécanique doivent attendre que l'officiel situé en sortie de celle-ci signale, à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Chaque ligne de départ doit être identifiée par un numéro inscrit sur des panneaux tenus levés par des juges de lignes. Ces officiels doivent être positionnés du même côté et aux extrémités de chaque ligne et lorsqu'une ligne est complète, le juge de cette ligne doit baisser son panneau.

A partir du moment où un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ, le Directeur de Course peut demander au juge de ligne, situé après la dernière ligne, de présenter un drapeau rouge pour interdire l'accès à la grille aux pilotes retardataires. A ce signal les autres juges de lignes peuvent baisser leur panneau même si leur ligne est incomplète.

Les pilotes qui ne sont pas sur la grille de départ à ce moment doivent partir depuis le fond de la grille.

Une fois que les pilotes sont placés soit sur la grille de départ, soit en fond de grille, soit dans la zone mécanique, le juge de ligne situé après la dernière ligne présente un drapeau vert.

Si un pilote positionné sur la grille rencontre un problème, il doit rester sur sa machine et lever le bras. A ce signal le juge de sa ligne doit relever son panneau et le juge de ligne placé après la dernière ligne doit relever le drapeau rouge pour signaler l'incident au Directeur de Course.

Le pilote doit attendre les instructions du Directeur de Course pour quitter sa place et se rendre en zone mécanique.

Lorsque tous les pilotes sont placés et que le drapeau de fond de grille est vert le départ doit être donné de la façon suivante :

- Les machines doivent être arrêtées, moteur en marche et les conducteurs doivent avoir leurs mains sur les poignées du guidon.
- L'officiel situé sur le bord de la piste devant la première ligne retire le drapeau rouge. Dès qu'il est en position de sécurité, le starter éteindra le feu rouge, l'extinction du feu rouge donne le départ (la formule de départ par feux pouvant différer selon les équipements des pistes). En cas de problème pour l'allumage des feux, un drapeau rouge sera agité. Le Directeur de Course indiquera aux concurrents le nouveau mode de départ (feu ou drapeau national) et décidera s'il y a lieu de redonner un tour de chauffe.
- Sur instruction du Directeur de Course, les officiels situés en sortie de la zone mécanique signaleront à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Tout départ anticipé sera pénalisé de 5 places.

9. ARRET D'UNE COURSE

Dans le cas d'un arrêt de course pendant les premiers 50% du temps réglementaire, elle sera entièrement recommencée. Les coureurs se rendront directement en pré grille ou au parc mécanique sur ordre du directeur de course et un nouveau départ sera donné dès que la piste est libre. S'il est impossible de redonner le départ de course, il n'y aura pas de point attribué pour le Championnat.

Dans le cas d'un arrêt de course après que plus de 50% du temps réglementaire soit écoulé, celle-ci sera considérée comme terminée. L'ordre d'arrivée des pilotes sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent le drapeau rouge.

10. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.

A - Essais Libres :

Open / Trophée-Experts / Espoirs: 1 séance de 15min

Jeunes / Vétéran / Vintage : 1 séance de 10 min

Il est fortement conseillé à tous les pilotes de prendre la piste pour au moins 2 tours lors des essais libres afin que les chronométreurs puissent vérifier que les transpondeurs de tous les pilotes fonctionnent correctement.

B- Essais Chronométrés :

Il est obligatoire d'avoir fait au moins 1 tour lors des essais chronométrés pour être classé.

A défaut si le pilote a effectué au moins 1 temps sur les essais libres, il sera placé en dernière position de sa catégorie.

Open / Trophée-Experts et Espoirs : 1 séance de 15min

- A l'issue des séances d'essais chronométrés de 15 min de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les X meilleurs temps chronométrés tous groupes confondus seront qualifiés pour les manches de l'Open-Trophée-experts
- Les X suivants des groupes seront qualifiés en Promo A.
- Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Promo B. (etc si plus de séries)

La mise en place pour les manches sera faite en fonction du meilleur temps chronos issus des essais chronométrés. Le club organisateur, le chronométrage ou les officiels présents peuvent modifier le nombre de qualifié dans chaque groupe pour une meilleure répartition des pilotes.

Open + Trophée-Experts : 1 séance de 15 min pour place de départ

Espoirs : 1 séance de 15 min pour place de départ

Jeunes / Vétéran / Vintage : 1 séance de 10 min pour place de départ + Points

Pour toutes les catégories :

Lors des séances d'essais libres, essais chronométrés, ou courses, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureur ne seront plus autorisés à reprendre la piste.

Test de Départ :

A la fin des essais chronométrés, 3min seront accordés pour effectuer un test de départ comme suit :

- Après avoir passé le drapeau à damiers signifiant la fin des essais chronométrés, le pilote devra décélérer, finir son tour, et pourra s'il le souhaite, revenir se placer sur la grille de départ (et uniquement sur la grille de départ) pour effectuer son test de départ jusqu'au 1^{er} virage.
- Il devra ensuite finir son tour au ralenti et sortir de la piste comme indiqué par les commissaires de piste.
- Tout arrêt ou test effectué à un autre endroit ou un autre moment sera sanctionné de 5 places.

C – La Super-Racer :

Pour les 4 meilleurs chronos de la catégorie Open + Trophée-Experts. Les pilotes remettront leur place sur la grille de départ en jeu à l'issue d'une mini course.

Les 4 pilotes partiront sur une même ligne pour 3 tours de course. Le placement se fera au choix. Le pilote ayant le meilleur chrono lors de la séance d'essais chronométré choisira sa place de départ en premier. Ainsi de suite.

Les 4 pilotes de la Super-Racer remettent leur chrono en jeu uniquement pour re-déterminer les 4 premières places sur la grille de départ des manches.

D -Manches :

Open + Trophée-Experts + Séries Promos + Espoirs : 3 manches de 10 min + 1 tour avec 1 tour de chauffe

Vétéran / Vintage : 2 manches de 15 min + 1 tour avec 1 tour de chauffe

Jeunes : 2 manches de 10 min + 1 tour avec 1 tour de chauffe

Pour les catégories Vintage, Vétéran et Jeunes :

À l'issue de chaque séance d'essais chronométrés, des points seront attribués au classement. (cf article 11 du présent règlement).

Avant le départ de chaque finale, une présentation des pilotes peut être organisée sur la grille de départ.

Pour toutes les catégories, et au minima à la fin de la seconde ou troisième manche, les pilotes devront effectuer un tour d'honneur.

Pour les catégories Vintage / vétéran / Kids / Cyclos

Les points sur les épreuves se calculeront de la manière suivante :

Points essais chronométrés + Points Manche 1 + Points Manche 2 :

Pour les catégories Open / Espoirs / Féminines / Trophée Expert

Les points sur les épreuves se calculeront de la manière suivante :

Points essais chronométrés + Points Manche 1 + Points Manche 2

11. CLASSEMENT

Pour être classés, les pilotes devront franchir le drapeau à damiers pour les courses. Avoir fait au moins 1 tour pour les essais chronométrés (c'est-à-dire avoir franchi au moins 2 fois la boucle de chronométrage)

Le barème des points attribués pour la catégorie Open pour le classement au championnat sera le suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	1100	21	255	41	80	61	40	81	20
2	1007	22	238	42	77	62	39	82	19
3	949	23	221	43	74	63	38	83	18
4	891	24	204	44	71	64	37	84	17
5	833	25	187	45	68	65	36	85	16
6	775	26	170	46	65	66	35	86	15
7	717	27	158	47	62	67	34	87	14
8	659	28	146	48	59	68	33	88	13
9	601	29	134	49	56	69	32	89	12
10	543	30	122	50	53	70	31	90	11
11	485	31	110	51	50	71	30	91	10
12	462	32	107	52	49	72	29	92	9
13	439	33	104	53	48	73	28	93	8
14	416	34	101	54	47	74	27	94	7
15	393	35	98	55	46	75	26	95	6
16	370	36	95	56	45	76	25	96	5
17	347	37	92	57	44	77	24	97	4
18	324	38	89	58	43	78	23	98	3
19	301	39	86	59	42	79	22	99	2
20	278	40	83	60	41	80	21	100	1

Le barème des points attribués pour les autres catégories ainsi que les classements les jours d'épreuves sera le suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	25	6	15	11	10	16	5
2	22	7	14	12	9	17	4
3	20	8	13	13	8	18	3
4	18	9	12	14	7	19	2
5	16	10	11	15	6	20	1

Pour toutes les catégories, en cas d'ex-æquo, le résultat de la dernière manche sera prépondérant. En application de l'article 2.1.8 du Code Sportif, il est rappelé qu'aucun titre champion de Ligue ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de 7 pilotes ayant marqué des points au classement final. (5 pilotes en Kids, Cyclomoteurs, Trophée-expert, Féminines).

Les classements des Championnats de ligue Kids, Cyclomoteurs, Vintage et Vétéran seront obtenus par addition des points marqués sur la totalité des manches et des essais chronométrés.

Les classements des Championnats de ligue Open, Espoirs, Espoirs Féminines, et Trophée-expert seront obtenus par addition des points marqués sur la totalité des manches de l'épreuve

Des groupes de niveau (sous réserve d'erreur) seront établis par le club organisateur. Les groupes 1, 2 et 3 seront établis pour les essais libres et les essais chronométrés.

Le groupe 3 étant le groupe au niveau le plus élevé, il sera composé de tous les pilotes inscrits en Trophée Expert, puis sous réserve de places disponibles, des meilleurs pilotes Open (les clubs devront se référer au cahier des charges pour établir les groupes). Le groupe 2 sera constitué des pilotes moins rapides et enfin le groupe 1.

A l'issue des essais chronométrés, les pilotes seront répartis dans les groupes Open + Trophée-Experts puis Promo A et enfin Promo B selon les résultats. (Promo C en cas d'une 4^{ème} série)

Les points seront attribués comme suit :

- Les pilotes inscrits en Trophée Expert ne pourront marquer des points que pour la catégorie Trophée Expert.
- Les pilotes inscrits en Open (la catégorie Open comprenant l'ensemble des groupes Open, Promo A, B et C) ne pourront marquer des points que dans la catégorie Open

12. PODIUMS

Les clubs organisateurs devront prévoir des coupes pour récompenser les trois premiers pilotes **scratch** de chaque catégorie :

- Trophée-Experts
- Open
- Promo A
- Promo B
- Promo C
- Espoirs
- Espoirs-Féminines
- Kids
- Vétéran
- Vintage
- Cyclos

Il est fortement recommandé de récompenser tous les enfants de la catégorie Jeunes ainsi que toutes les pilotes féminines quelle soit la catégorie dans laquelle elles roulent.

Tout au long du championnat la présence du pilote est obligatoire à la remise des récompenses, dans une tenue correcte et suivant un comportement digne d'un sportif.

S'il n'est pas présent, la récompense ne sera pas remise à un tiers.

Les podiums de journée auront lieu immédiatement à la fin de la dernière manche de chaque catégorie.

Les podiums du championnat 2026 auront lieu lors de la dernière épreuve de la saison.

13. RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75 €.

Pour les réclamations nécessitant un démontage moteur un deuxième chèque de 75 € pour le démontage d'un moteur 2T et 150 € pour le démontage d'un moteur 4T devront être remis.

Une réclamation doit être déposée :

- Avant le commencement des opérations de vérification pour une réclamation contre la distance annoncée pour un parcours ou pour l'une des clauses figurant au règlement particulier.
- Immédiatement après la fin des opérations de vérification pour une réclamation contre une décision prise par un commissaire technique ou tout ce qui concerne le pesage ou les vérifications et la qualification des concurrents.

Dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats pour une réclamation contre :

- Une décision prise par un officiel de la course.
- Une erreur ou une irrégularité commise au cours de la compétition par un concurrent ou un assistant.
- Le classement d'une course.

Sécurité : Le directeur de course ou le délégué apprécieront en fonction des conditions climatiques du nombre de tours de chauffe nécessaire. En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie) le directeur de course peut autoriser le changement des pneumatiques avant un départ, mais cette opération doit s'effectuer sur la grille de départ. Tout retour au paddock ou dans la zone mécanique sera sanctionné et le pilote sera disqualifié.

Conduite en course :

Il est interdit de couper le parcours, couper la piste (la limite de la piste pouvant être balisée par différents moyens : le marquage au sol de lignes, vibreurs, plots, pneus, changement de revêtement de la piste, rubalise, piquet de balisages, etc.)

Un pilote qui rentre au parc pendant la course est considéré comme ayant abandonné et ne peut plus reprendre la compétition.

Un pilote ayant un comportement dangereux au cours d'une épreuve, pourra être sanctionné par le Jury ou le délégué par sanction immédiate.

Il est obligatoire de respecter les drapeaux, notamment les drapeaux jaunes, d'avoir un comportement digne d'un sportif sur la piste et en dehors.

Les faux départs seront sanctionnés et contrôlés par des officiels.

Les pilotages dangereux seront également sanctionnés.

La sanction principale sera un déclassement de 5 places, toutefois les officiels auront le choix de la sanction.

14. ELECTION REPRESENTANTS PILOTES

Pourquoi élire des représentants ?

Les représentants ont un rôle de dialogue et de communication.

Cela permet aux pilotes de faire entendre leur voix de façon uniforme en représentant leurs intérêts ; les représentants assurent que les préoccupations, besoins et propositions des pilotes soient portées auprès des organisateurs et instances dirigeantes du championnat.

Ils servent d'intermédiaires facilitant une communication fluide et constructive, informant sur le processus de prise de décision d'une organisation.

Renforcent la bonne gouvernance et contribuent à préserver la crédibilité du sport en impliquant directement les pilotes. Cela renforce le fair-play et l'éthique sportive, favorise un sentiment d'unité et solidarité entre les pilotes, renforçant la cohésion de la communauté supermotard.

Combien de représentants ?

1 représentant par catégorie, 2 pour la catégorie Open, soit :

- 2 représentants Open
- 1 représentants Trophée-Experts
- 1 représentant Espoirs
- 1 représentante Féminines
- 1 représentant Jeunes
- 1 représentant Vintage-Vétéran

Comment se présenter ?

Le pilote devra être majeur, inscrit au championnat complet et être titulaire d'une licence FFM valide en BFC. Pour les pilotes mineurs, c'est le représentant légal renseigné qui pourra se présenter à condition d'être titulaire d'une licence FFM valide en BFC.

Vous recevrez une notice explicative pour vous présenter.

Qui peut voter ?

Les pilotes majeurs inscrits au championnat complet et licenciés en BFC auront un droit de vote. Pour les mineurs le représentant légal renseigné aura le droit de vote à condition d'être titulaire d'une licence FFM valide en BFC.

Quand aura lieu l'élection ?

Cette élection aura lieu Les représentants élus le seront pour la durée de la saison sportive 2026. Pour voter il faudra être muni de sa licence.

15. ANNEXES

15.1. FICHE CONTROLE TECHNIQUE

VERIFICATIONS TECHNIQUES EP.

A remplir par le Pilote

Date : Lieu :

Catégorie :

Nom prénom :

N° de course :

Licence n° :

Visa contrôle administratif :

MARQUE DE LA MOTO 1 :		MARQUE DE LA MOTO 2 :	
N° de cadre			
Cylindrée			

A remplir par l'OCT

Niveau sonore DBA	1		
	2		
	3		
Silencieux de remplacement			
Réducteur	OUI <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	
Coupe circuit	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Equipement pilote

n° étiquette FFM CASQUE	1	2	Dorsale	<input type="checkbox"/>
DORSALE	3	4	Pectorale	<input type="checkbox"/>

REMARQUES :

Signature Responsable Technique

Signature du Pilote

15.2. PROCEDURE DEMANDE DE TRANSPONDEUR



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Procédure d'obtention d'un transpondeur

Un nouveau module a été créé sur Engage-Sports afin de vous procurer un transpondeur.

Rendez-vous dans votre "Espace", cliquez sur "transpondeur"

- Faites votre choix sur le mode de location proposé (annuel ou à la journée).
- Réglez la somme demandée.

Le N° de transpondeur sera renseigné par la Ligue au moment de la validation.

Votre demande sera validée, après confirmation de la transaction financière, dans les jours suivants.

Rappel : Le transpondeur est sous votre responsabilité toute la durée de la location.
En cas de perte ou de détérioration, il vous sera facturé pour un montant de 100.00 €.

Un transpondeur loué à la journée doit impérativement être rendu à la fin de votre dernière manche voir à la fin de l'épreuve au plus tard.

La Commission Motocross

Commission Moto-Cross
Ligue BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



15.3. GUIDE PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Les inscriptions se font uniquement sur le site <https://ffm.engage-sports.com/>

1) Créer un compte. Pour ceux qui n'ont pas encore de compte, il faut commencer par en créer un.

- Se connecter
- Dans l'onglet gris en haut à droite cliquez sur Compétitions Régionales puis cliquez sur inscriptions et sélectionnez la Ligue Bourgogne Franche Comté
- Cliquez ensuite sur : Supermotard
- Championnat BFC Supermotard 2026
- Remplissez les données demandées
- Attention ! Pour vous inscrire votre licence 2026 (Annuelle ou LJA doit être valide)
- Faire la demande de votre numéro de course dans votre catégorie, si le numéro est disponible dans la grille, vous pouvez le prendre.
- Une fois votre numéro de course pris, vous devez vous inscrire dans la foulée à une ou plusieurs épreuves pour valider votre numéro de course pour la saison.
- Cliquez sur l'épreuve à laquelle vous voulez vous inscrire (ou à tout le championnat pour bénéficier de la réduction cliquer sur le bouton vert « s'inscrire à plusieurs épreuves »)
- Procéder au paiement
- Une fois le paiement validé vous serez inscrit à l'épreuve
- Si vous vous inscrivez à tout le championnat ou à plusieurs épreuves, vous serez débité du montant de la 1ère épreuve uniquement, les autres seront prélevées à J-30 de chaque épreuve.
- Vous n'avez plus qu'à attendre que la confirmation d'engagement vous soit envoyée à l'adresse email renseignée sur votre compte engage-sport. (En général 10 jours avant l'épreuve)